



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les organisations syndicales Union SNUI/SUD Trésor, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances représentées en Comité Technique Paritaire de la DRFIP Lorraine Moselle ont unanimement décidé le boycott du comité du 21 janvier 2011.

Elles ne participeront pas à la prise de décision avalisant la suppression brute de 39 emplois qui se rajoutent aux 300 suppressions cumulées depuis 10 ans en Moselle.

Nous dénonçons les politiques publiques décidées et menées par nos gouvernants car elles engendrent une crise profonde des finances publiques et mettent en péril les modalités et les capacités de financement des budgets de l'Etat, des collectivités locales et de la protection sociale.

Loin de remédier à la crise économique et sociale, le gouvernement entend en profiter pour s'en prendre toujours plus aux droits sociaux, aux services publics et à la Fonction publique. La finalité est claire : sacrifier les missions de service public et des outils de solidarité sociale sur l'autel de la réduction des coûts et de l'emploi.

La loi de Finances 2011 confirme cette logique. Poursuivant la mise en œuvre du dogme absurde du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux (mais dans les faits de 2 fonctionnaires sur 3 à la DGFIP, soit 66%), ce sont 31 638 suppressions de postes dans la Fonction publique et 2667 à la DGFIP à qui sont annoncées.

L'argument de « fonctionnaires moins nombreux et mieux payés » n'est même plus de mise, avec le gel des salaires de fonctionnaires jusqu'en 2013 !

Les agents de la DGFIP croulent sous le poids des réformes régressives et des restructurations, des aménagements immobiliers inconséquents.

Ces suppressions d'emplois continues et les emplois laissés vacants entraînent une dégradation considérable des conditions de travail et un affaiblissement du Service public inacceptables.

Le rapporteur spécial de l'Assemblée Nationale reconnaît que « la suppression annuelle et systématique de 2500 emplois commence à poser problème et que la DGFIP doit se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome FRANCE TELECOM ».

En conséquence, les organisations syndicales expriment une nouvelle fois leur désaccord et leur colère contre les choix décidés arbitrairement par le Directeur des Finances Publiques local. Dans un contexte de dégradation du dialogue social depuis la création de la DRFIP Moselle, les organisations syndicales ne cautionneront pas, par leur présence, les coupes claires dans les effectifs.

Metz, le 13/01/2011.